DISSERTATION

N° 139.

SUR

LES VÉSICATOIRES;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 juillet 1831, *pour obtenir le grade de Docteur en médecine;*

PAR EDME-BARTHÉLEMI BESSIÈRE, né à Paris,

Département de la Seine;

Ancien Élève de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

Celui qui le premier conçut l'idée d'appeler à l'extérieur du corps une affection qui portait ses ravages dans l'intérieur.... trouva l'un des dogmes les plus importans de la pratique de notre art.

M. ALIBERT, Nouv. Élém. de thér.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1831.

FACULTE DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	MM.
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	.....
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacie	DEYEUX.
Hygiène	DES GENETTES.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN, *Examinateur*. / CLOQUET.
Pathologie médicale	DUMÉRIL, *Président*. / ANDRAL.
Pathologie et thérapeutique générales	BROUSSAIS.
Opérations et appareils	RICHERAND. *Suppléant*.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	LEROUX. / FOUQUIER. / ..... / CHOMEL, *Examinateur*.
Clinique chirurgicale	BOYER. / DUBOIS. / DUPUYTREN. / ROUX.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT.

Agrégés en exercice.

MM.	MM.
Baudelocque.	Dubois.
Bayle.	Gerdy, *Examinateur*.
Bérard.	Gibert.
Blandin, *Examinateur*.	Hatin.
Bouillaud, *Examinateur*.	Lisfranc.
Bouvier.	Martin Solon.
Briquet.	Piorry.
Brongniart.	Rochoux.
Cottereau.	Sandras, *Suppléant*.
Dance.	Trousseau.
Devergie.	Velpeau.
Dubled.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

A MA MÈRE.

Tendre attachement.

A LA MÉMOIRE

DE MON PÈRE
ET DE MA SŒUR.

Regrets éternels!

E.-B. BESSIÈRE.

A MA MÈRE.

DE MON PÈRE

ET DE MA SŒUR.

A MONSIEUR DUMÉRIL,

Membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur; Professeur à la Faculté de médecine de Paris; Professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle; Médecin en chef de la Maison royale de santé; Membre de l'Académie royale de médecine, etc.

MONSIEUR,

En consentant à accepter la dédicace de ma thèse, vous augmentez encore le nombre déjà très-grand des bontés dont vous avez daigné m'honorer depuis mon entrée dans la carrière médicale.

J'éprouve beaucoup de peine en pensant combien ce travail est peu digne de vous être offert : j'aurais bien vivement désiré qu'il fût un peu moins disproportionné aux rares talens que le monde savant vous reconnaît si unanimement, et aux sentimens inaltérables de vénération et de gratitude que je vous ai voués.

E.-B. BESSIÈRE.

INTRODUCTION.

Pendant un assez long-temps je m'étais proposé de choisir un tout autre sujet pour dissertation inaugurale ; mais lorsque le jour de travailler sérieusement à la thèse arriva, je m'arrêtai à un sujet dont je m'étais cependant moins occupé, jugeant seulement alors l'exécution de mon premier projet trop au-dessus de mes forces.

Je n'aurais peut-être pas osé présenter à MM. les professeurs de la Faculté de médecine de Paris quelques considérations sur les vésicatoires, si j'avais mieux compris l'étendue et la difficulté du sujet que je me proposais d'esquisser. Malgré les soins que j'ai apportés à cet opuscule, je sens combien mes maîtres pourront le trouver

défectueux, ils s'apercevront que j'éprouve le besoin d'être encore long-temps auprès d'eux. Puissent-ils entrevoir çà et là que j'ai recueilli quelque fruit de leurs savantes leçons !

DISSERTATION

SUR

LES VÉSICATOIRES.

Définition des vésicatoires, énumération des vésicans, de la cantharide en particulier.

Les Français ont donné le nom de *vésicatoires* (du latin *vesica*, vessie) à divers topiques irritans qui, alors qu'ils sont apposés sur un des points de la peau pendant un certain temps, ont la propriété de faire exhaler au corps muqueux de la sérosité qui soulève l'épiderme, et lui fait prendre la forme d'une ampoule, d'une vessie.

Et par extension on a appelé *vésicatoires* aussi cette sorte de plaies d'ulcères que M. *Barbier*, d'Amiens, est tenté d'appeler *ulcères médicinaux* (Traité élémentaire de matière médicale) qui résultent de l'application d'un vésicant après l'ablation de l'épiderme et l'écoulement de la sérosité. Les médecins ont à leur disposition un grand nombre d'agens avec lesquels ils peuvent obtenir la vésication. Je citerai parmi les corps inorganiques le calorique seul ou communiqué par un corps intermédiaire, certains acides convenablement concentrés, certains oxydes, quelques sels.

Parmi les corps organiques végétaux, je signalerai les feuilles et l'écorce du garou et presque tous les daphnés, beaucoup de corymbifères, les armoises, les tanaisies, les anthémis, les matricaires, etc., dont les feuilles et les fleurs, pilées et appliquées sur la peau, ont une action vésicante notable. Les genres renoncule, clématite, ellébore, et d'autres plantes de la famille des renonculacées, renferment des sucs qui déterminent la vésication; les graines de sinapis, les feuilles des cochléaria, les euphorbes, la chélidoine vulgaire, la lobélie brûlante, le sumac vénéneux, les enveloppes du fruit de l'anacardier, etc. Parmi les corps organiques animaux, j'indiquerai certains insectes coléoptères, les cantharides, les mylabres, les méloès, etc. Enfin il est une substance qui a la propriété de produire instantanément la vésication; je veux parler de l'ammoniaque liquide, que j'éprouve quelque peine à placer, parce que plusieurs naturalistes la rangent au nombre des corps inorganiques, tandis que d'autres savans la mettent au nombre des produits animaux.

De toutes ces substances vésicantes, celle qui est le plus souvent et le plus généralement employée en Europe est la cantharide, *cantharis vesicatoria*, Geoffroy, Latreille; *meloe vesicatorius*, Linné; *lysta vesicatoria*, Fabricius. Cet insecte coléoptère occupe une place dans la famille des épispastiques de M. le professeur *Duméril* (Zoologie analytique, élémens des sciences naturelles).

La cantharide est d'une belle couleur vert doré; son corps et ses élytres sont oblongs; sa tête est petite, séparée du corselet par un rétrécissement; ses antennes sont noires et filiformes; ses tarses sont noirs. Les quatre premiers tarses ont cinq articles; les deux derniers en ont quatre seulement. Les crochets des tarses sont profondément bifides.

Les cantharides vivent en société dans les régions chaudes et tempérées; elles se plaisent surtout en Calabre. Ces insectes habitent les frênes, les troënes, les lilas de Perse; ils répandent au loin une odeur vive, pénétrante, comparable seulement à elle-même, qui affecte désagréablement le sens de l'odorat, et qui décèle leur retraite.

On fait la récolte des cantharides aux mois de juin et de juillet de la manière suivante : le matin, avant le lever du soleil, époque du jour où ces insectes sont encore engourdis par la fraîcheur et l'humidité de la nuit; on étend des draps au-dessous des arbres, puis on secoue ces arbres : les cantharides tombent; on les expose dans des tamis à la vapeur du vinaigre chaud pour les faire mourir, et on les fait sécher, soit au soleil, soit dans une étuve.

L'analyse chimique des cantharides a été faite tour à tour par *Thouvenel*, *Fourcroy*, *Schwilgué*, le docteur *Beaupoil*. Les travaux entrepris par ces chimistes leur font beaucoup d'honneur; mais ils laissaient à désirer une analyse plus précise. C'était à MM. les professeurs *Robiquet* et *Orfila* qu'il était réservé de mettre dans tout son jour la composition des cantharides. M. *Robiquet* a démontré que ces insectes étaient composés : 1°. d'une huile grasse, verte, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcohol; 2°. d'une matière noire, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcohol; 3°. d'une substance jaune, visqueuse, soluble dans l'eau et l'alcohol; 4°. d'une matière grasse, insoluble dans l'alcohol; 5°. de phosphates de chaux et de magnésie; 6°. des acides acétique et urique libres; 7°. de ce principe immédiat, de couleur blanche, qui se présente sous forme de petites lames cristallines, insoluble dans l'eau, soluble dans l'éther, dans l'alcohol bouillant et les huiles, auquel M. *Robiquet* a imposé le nom de *cantharidine*. M. le professeur *Orfila* a signalé, de plus, l'existence d'un principe huileux volatil : c'est le principe odorant. Il a fait connaître que les propriétés délétères des cantharides résidaient dans la cantharidine, dans le principe huileux volatil, et peut-être bien dans la matière noire; tandis que l'huile verte, la substance jaune, la poudre de cantharides épuisée par l'eau, n'offraient aucune propriété vénéneuse.

Des divers topiques employés pour obtenir des vésicatoires.

Comme je l'ai déjà dit, la cantharide fait la base des préparations pharmaceutiques dont nous nous servons pour former des vésicatoires. On s'est servi quelquefois de la teinture éthérée de cantharides, qui produit la vésication au bout de quelques heures; mais le moyen le plus usité est l'emplâtre vésicatoire.

Le nouveau codex donne la formule de deux emplâtres vésicatoires. L'un s'obtient en prenant trois parties de poix blanche, une de térébenthine, deux et un quart de cire jaune, que l'on fait fondre, et qu'on passe au travers d'un linge très-serré : après avoir retiré du feu ce mélange, on ajoute cantharides réduites en poudre très-fine : une partie et demie.

Lorsqu'on fait usage de cet emplâtre, souvent on le saupoudre de cantharides au moment de l'appliquer. L'autre, appelé *vésicatoire anglais, vésicatoire par incorporation*, s'obtient en prenant : emplâtre de cire, graisse de porc et cantharides, ãã parties égales; on fait d'abord liquéfier au feu l'emplâtre de cire et l'axonge, puis on retire ce mélange du fourneau; et avant qu'il se concrète on y ajoute les cantharides pulvérisées. On n'a pas besoin de saupoudrer cet emplâtre avec des cantharides au moment de l'employer.

On trouve dans les ouvrages de pharmacie les formules de divers emplâtres vésicatoires inusités aujourd'hui, entre autres celui de *Janin*, qui était composé d'une partie de poudre de cantharides, d'une demi-partie d'euphorbe, de trois parties de térébenthine et de trois parties aussi de mastic. Ce vésicatoire, dit *perpétuel*, parce qu'il pouvait servir un bon nombre de fois après avoir été lavé, est maintenant tout à fait oublié, malgré ses avantages économiques.

A une époque où la composition du vésicatoire anglais était le secret du pharmacien *Lecomte*, M. le docteur *Louyer-Villermay*, qui, dans sa pratique, avait eu de fréquentes occasions d'apprécier le vésicatoire mou, publia la formule suivante : poix blanche une partie,

résine une demi-partie, cire jaune une partie et demie, térébenthine une demi-partie, onguent basilicum deux parties, cantharides pulvérisées deux parties, le tout aromatisé avec suffisante quantité d'huile de lavande. Ce vésicatoire avait quelque analogie avec l'arcane de M. *Lecomte.*

M. *Boullay,* habile pharmacien de Paris, pensant qu'un sparadrap vésicant serait probablement plus avantageux qu'un emplâtre, par cela qu'il adhère mieux à la peau, qu'il suit mieux les formes diverses des parties qu'il recouvre, fit connaître la formule suivante : cantharides en poudre une partie, huile d'olives une partie et demie ; faites macérer quatre jours à quarante degrés de chaleur, passez à la presse. Pour préparer le sparadrap, on prend une partie de cette huile vésicante, on la mêle à une partie et demie de cire jaune et de résine fondues ensemble ; on étend ensuite selon l'art sur du taffetas ou sur de la toile.

M. *Baget* aussi, pharmacien de Paris, prépare un taffetas vésicant ; mais il n'a pas, comme son confrère, rendu publique sa manière d'opérer : il déclare seulement que son taffetas ne contient pas de cantharides. Ce qui semblerait démentir cette assertion, c'est que M. *Guersent* a vu ce taffetas donner lieu quelquefois à une véritable dysurie. M. *Mérat* a employé sur lui-même le taffetas *Baget*, et a consacré quelques lignes à l'éloge de cette préparation dans une note insérée dans le Journal général de médecine.

En 1828, M. *Bretonneau* a soumis à l'Académie des Sciences un travail intéressant, dans lequel ce savant annonce qu'un insecte coléoptère, de la famille des épispastiques, le mylabre de la chicorée (*mylabris cichorii*), pouvait remplacer, et remplacer même avantageusement, la cantharide. MM. *Duméril* et *Latreille,* choisis par l'Académie des sciences pour expérimenter les propriétés du mylabre indiqué, ont fait connaître à la savante compagnie que ce mylabre contenait de la cantharidine, et qu'il possédait par cela même la propriété vésicante signalée par le célèbre médecin de Tours. Lorsque l'Académie royale de médecine eut connaissance du mémoire de

M. *Bretonneau*, M. *Boudet*, l'oncle, rappela qu'il faisait recueillir des mylabres, dans l'expédition d'Égypte, pour remplacer les cantharides, qui manquaient.

De la manière d'appliquer un vésicatoire.

Quel que soit le topique vésicant qu'on choisisse, on procède d'une même manière à son apposition. Les sparadraps vésicans sont peu employés; on leur préfère les emplâtres, surtout celui dit *vésicatoire anglais*, qui, lorsqu'il est convenablement préparé, s'adapte très-bien aux diverses parties du corps. Si la partie que doit recouvrir le vésicatoire est pourvue de poils, on la rase, afin d'épargner aux malades les douleurs que leur causerait l'adhérence des poils à l'emplâtre lors de la levée du vésicatoire; on frotte la partie pendant quelques minutes avec la main, avec un linge ou un morceau de flanelle, secs ou mouillés de vinaigre, afin de faciliter l'action irritante du vésicant, puis on place l'emplâtre, que l'on maintient convenablement à l'aide de quelques bandelettes de diachylum, ou d'un bandage approprié aux parties. Si le vésicatoire est appliqué sur un des membres, on se sert d'une bande; s'il est appliqué sur l'abdomen ou le thorax, on se sert d'un bandage de corps; s'il est appliqué sur le cuir chevelu, on l'y maintient à l'aide d'un serre-tête; s'il doit recouvrir le scrotum, on emploie un suspensoire. Avant de faire apposer un vésicatoire, M. *Bretonneau* a l'habitude de faire recouvrir sa surface avec un morceau de papier de soie imbibé d'huile, ce qui réunit le double mérite d'augmenter l'activité du vésicatoire et d'en diminuer les inconvéniens: puisque la cantharidine est très-soluble dans l'huile, on comprend assez facilement que le papier Joseph huilé ne doit gêner en rien la formation de l'ampoule; mais ce qui est beaucoup plus difficile à expliquer, c'est qu'un vésicatoire qui a été apposé avec ce papier empêche la cantharidine d'agir sur l'appareil génito-urinaire, et ne donne pas lieu à ces taches persistantes si désagréables aux femmes, qui attestent la présence antérieure d'un vési-

catoire dans l'endroit où on les remarque. Nous avons entendu M. le professeur *Duméril* proclamer, dans son cours de pathologie médicale à la Faculté, les avantages du papier Joseph huilé superposé à un vésicatoire, selon le conseil de M. *Bretonneau*. Il y a déjà plusieurs années que M. *Louyer-Villermay*, qui dans le cours d'une pratique étendue avait employé souvent le vésicatoire anglais, annonça qu'il n'avait jamais vu d'accidens sur les organes génito-urinaires causés par ce topique. Mais ces accidens sont bien moins à redouter encore, en appliquant une feuille de papier de soie huilé à la surface de cet emplâtre; déjà cet usage est assez répandu : plusieurs pharmaciens de la ville recouvrent les emplâtres vésicatoires avec un papier de soie, sans que le médecin ait prescrit cette addition.

Phénomènes qui suivent l'application d'un vésicatoire.

Les uns sont locaux, les autres généraux; les premiers sont toujours les mêmes, les seconds sont variales : ils sont subordonnés à la condition dans laquelle se trouve le malade, à l'étendue des vésicatoires, etc. (En général la forme des vésicatoires est ronde ou ovalaire; ils ont celle d'un croissant si on les place derrière les oreilles; ils ont en général dix-huit lignes d'étendue si on les destine aux bras; ceux des jambes ont deux pouces, ceux des cuisses trois ou quatre pouces, ceux du dos quatre à six.) Quelques heures après l'application d'un vésicatoire, la partie qu'il recouvre devient le siége de démangeaisons plus ou moins vives, d'un sentiment de chaleur très-désagréable. Si alors on soulève l'emplâtre, on voit que la peau est rouge, tuméfiée par l'abord du sang et de la lymphe : il s'est produit, en un mot, une phlegmasie; la rougeur est quelquefois uniforme, quelquefois elle est surtout intense dans quelques points. Si, après avoir examiné la rougeur et la tuméfaction, on replace l'emplâtre pour le soulever quelques heures après, on voit alors que de la sérosité est épanchée dans les endroits qui tout à l'heure étaient rubéfiés. Si les cantharides sont bien uniformément mélangées dans tous les

points de l'emplâtre, la rubéfaction a lieu dans tous les points de la peau qu'il recouvre, après un même temps écoulé, et l'afflux de la sérosité a lieu après un même temps sur toute la surface en contact avec le vésicant. Mais si la poudre de cantharide n'est pas bien également répartie dans le mélange, les points de l'emplâtre qui sont chargés de cantharides produisent d'abord la rubéfaction et la vésication dans les portions de la peau qui leur correspondent, et c'est seulement après un temps plus long que les points de l'emplâtre moins cantharidés rubéfient et attirent la sérosité dans les autres points de la peau.

Quand les vésicatoires sont d'un petit diamètre, quand ils sont employés dans des climats froids, humides, sur des personnes à sensibilité émoussée, souvent ils n'ont qu'un effet local. Dans des circonstances contraires, les vésicatoires produisent un trouble général plus ou moins intense; le pouls et la respiration s'accélèrent; les malades sont agités, ils éprouvent de la soif : cet état a été appelé *fièvre des vésicatoires.* Bordeu, dans ses savantes recherches sur le pouls, a fait mention de l'influence des vésicatoires sur les battemens artériels; ils augmentent, dit-il, le mouvement du pouls, ils augmentent la fièvre. On les a vus développer beaucoup plus le pouls du côté du corps sur lequel ils avaient été appliqués, ou sur lequel ils avaient beaucoup plus mordu, quoiqu'on les eût appliqués des deux côtés. L'augmentation de la soif n'est pas un phénomène constant; M. le docteur *Double* l'a vu manquer plusieurs fois; j'ai eu l'occasion de faire la même remarque. Dans un climat chaud, chez des sujets irritables, ces effets généraux prennent assez souvent un caractère d'intensité tel, que la position des malades est aggravée; ce qui explique les inconvéniens signalés, mais peut-être un peu exagérés par l'illustre *Baglivi*, qui pratiquait la médecine sous le beau ciel de Rome.

Quelquefois les vésicatoires ne se bornent pas à ces effets, ils exercent encore une action irritante spéciale sur les organes génito-urinaires et encéphaliques; il survient du délire, des convulsions, des

soubresauts des tendons. Cette dernière action des cantharides a été observée par *Baglivi*, par M. *Double*, qui explique par elle la contradiction que l'on trouve dans les auteurs pour l'emploi des vésicatoires dans l'apoplexie. Je crois que cet effet s'observe bien rarement aujourd'hui ; il est rare aussi de rencontrer des malades qui ressentent un sentiment d'ardeur dans la région de la vessie, dans la verge, accompagné de dysurie, de strangurie, et même d'hématurie. M. *Mérat*, après vingt ans de pratique, écrivait en 1821 (Dictionnaire des sciences médicales, art. *Vésicatoire*) : *Je suis encore à voir un de ces résultats si redoutés des auteurs et si craints des malades.*

Pansemens des vésicatoires.

Il est des médecins qui ont encore l'habitude de laisser séjourner pendant vingt-quatre heures un emplâtre vésicant ; la plupart du temps c'est au moins douze heures de trop : en général, l'ampoule est formée six à huit heures après l'apposition, et quand une fois la sérosité est assez abondante pour faire bomber l'épiderme, l'action du vésicant est tout à fait nulle. Il résulte des analyses faites à l'infirmerie de l'hôtel des Militaires invalides, par M. *Margueron*, que la sérosité obtenue par un topique vésicant est analogue au sérum du sang par sa composition chimique, c'est à dire formée d'eau, d'albumine, d'hydrochlorate de potasse et de soude, de carbonate et d'acétate de soude, et de matière animale. Cette sérosité est quelquefois incolore, quelquefois légèrement jaunâtre ; elle est visqueuse, inodore et de saveur salée ; quelquefois elle est prise en gelée. La surface du derme qui a exhalé ce liquide est tuméfiée, douloureuse au moindre contact, d'une couleur rose vif ou rouge nuancé de jaune ; on y remarque des gouttelettes de sérosité très-limpide. Lorsque le moment est venu de lever un emplâtre vésicant, on place convenablement le malade, on défait avec soin le bandage, on enlève la compresse ; puis on soulève très-doucement l'emplâtre, afin d'éviter au malade des douleurs et de ménager l'épiderme : on donne issue à la

sérosité à l'aide d'une ou plusieurs mouchetures faites dans la partie la plus déclive de l'ampoule. Lorsque la sérosité s'est écoulée, on place sur la surface vésicatoriée une feuille de poirée, dont on a aplati les nervures à l'aide d'une spatule ou des anneaux de la pince à pansement, revêtue d'une légère couche de beurre frais : par-dessus cette feuille on a généralement l'habitude d'en mettre une seconde sans addition de beurre ; puis une compresse et un bandage approprié complètent l'appareil : on renouvelle ce pansement une fois par jour. C'est ce pansement qui est assez d'usage à la ville ; dans les hôpitaux on panse les surfaces vésicatoriées avec un linge recouvert de cérat, maintenu par une compresse et quelques bandelettes agglutinatives.

Si l'épiderme est bien ménagé, on trouve parfois que, dès le lendemain de la levée de l'emplâtre vésicant, il adhère au derme, et fait corps avec lui comme avant la vésication.

Si, lors de la levée de l'emplâtre, on a détaché l'épiderme de toute la circonférence de l'ampoule avec des ciseaux ordinaires, et qu'après son ablation on panse avec du beurre ou du cérat, le quatrième ou le cinquième jour, quelquefois le troisième, un épiderme de formation nouvelle recouvre la surface vésicatoriée ; et c'est parce qu'à l'aide du pansement que je viens d'indiquer la durée des vésicatoires est en quelque sorte éphémère qu'on les a appelés *vésicatoires volans*.

Lorsque l'on veut établir un vésicatoire permanent, après deux ou trois pansemens avec le beurre, le cérat, on leur substitue une des pommades épispastiques, une des pommades à vésicatoires ; ces pommades peuvent être divisées en deux classes : les unes, les plus nombreuses, doivent leur propriété épispastique aux cantharides qu'elles contiennent ; les autres la doivent au garou. En Belgique, on emploie assez fréquemment une pommade rendue épispastique par la sabine. La pommade n°. 16 du Codex renferme un trente-deuxième de son poids de cantharides ; elle est colorée en vert par du vert-de-gris (sous-carbonate de deutoxyde de cuivre). Cette pommade est fort active ; il importe, lorsqu'on s'en sert, de la mitiger, au moins pendant les premiers jours, avec du beurre ou du cérat. Au nombre des

pommades épispastiques sans cantharides se trouve la pommade au garou du Codex, qui s'obtient avec : axonge de porc préparée dix parties, cire une partie, écorce de garou préparée quatre parties; on fait fondre la graisse et la cire ensemble, on ajoute l'écorce, un peu humectée, on fait bouillir jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'humidité; on passe la liqueur, on laisse reposer; et, quand elle est refroidie, on racle la pommade de la surface vers le fond, puis on triture pour écraser tous les grumeaux. On doit à M. *Guibourt* un procédé avec lequel on obtient une pommade plus énergique; le voici : prenez extrait alcoholique de garou un gros, axonge pure neuf onces, cire blanche une once; dissolvez l'extrait dans un poëlon avec une once d'alcohol, ajoutez la graisse et la cire, et chauffez modérément, en agitant continuellement, jusqu'à ce que l'alcohol soit évaporé; passez dans un linge, et coulez dans les pots. Par ce procédé, la graisse retient tout ce qu'il lui est possible de dissoudre dans l'extrait de garou, et la pommade est réellement exutoire. (Journal de chimie médicale, juin 1829.) Je préfère les pommades au garou pour le pansement des vésicatoires; l'usage long-temps continué des pommades cantharidées peut avoir l'inconvénient, souvent grave, d'irriter les voies urinaires, les organes génitaux; puisque le derme est à nu, et qu'il est bien démontré aujourd'hui que tous les médicamens agissent d'une même manière, qu'ils soient mis en contact avec la membrane muqueuse gastro-intestinale ou employés selon la méthode dite *endermique*. Lorsque l'on se sert d'une pommade épispastique quelconque, ce qu'il importe, c'est de recouvrir la feuille de poirée ou le linge avec une quantité de pommade toujours la même, autant que possible, afin d'obtenir un degré d'irritation uniforme; il importe encore de ne pas étaler la pommade sur une portion de compresse plus grande que la surface vésicatoriée, afin de laisser dans l'état naturel la peau qui l'entoure; il faut éviter aussi de n'étendre la pommade que sur une très-petite portion de la compresse, sans quoi les points de la surface vésicatoriée qui cesseraient d'être irrités se cicatriseraient. Il est assez difficile d'arriver à ce résultat; plusieurs chi-

rurgiens ont l'habitude de tailler les morceaux de linge pour le pansement des vésicatoires toujours sur un même patron.

En général les vésicatoires permanens sont tantôt trop irrités, tantôt ils ne le sont pas assez, surtout lorsqu'ils sont pansés avec les pommades, ce qui fait que plusieurs médecins préfèrent faire panser les vésicatoires avec des sparadraps épispastiques. MM. *Vée, Thierry, Page, Leperdriel*, etc., pharmaciens de Paris, préparent des sparadraps de cette sorte; ils assurent tous que leur sparadrap ne contient pas de cantharides : c'est ce dont il est permis de douter, puisque ces Messieurs font un secret de leur recette. Il est une préparation épispastique, pour l'entretien des vésicatoires, qui ne contient pas de cantharides : c'est le taffetas végéto-épispastique de M. *Mauvage;* ce taffetas a été soumis à l'examen de l'Académie royale de Médecine : la commission choisie par cette savante assemblée pour faire l'examen du taffetas végéto-épispastique a déclaré, par l'organe de son rapporteur, M. *Guencau de Mussy*, que le taffetas de M. *Mauvage* ne contenait pas de cantharides. (Séance du 2 septembre 1828.)

On doit panser au moins une fois chaque jour un vésicatoire; quand la température est élevée il faut penser deux fois : quelques praticiens ont donné le conseil de panser trois fois. Bien qu'on ait besoin de maintenir irritée la surface d'un vésicatoire, il est convenable d'en laver chaque jour le pourtour, et d'en laver de temps en temps le dedans à l'aide d'une éponge douce imbibée d'eau, que l'on fait agir par pression, afin d'enlever les ordures que la suppuration n'entraîne qu'imparfaitement.

Accidens des vésicatoires.

Quelquefois un vésicatoire, entretenu même à l'aide d'une pommade peu active, cause une douleur telle qu'il faut panser avec le cérat simple ou opiacé, et même chez quelques personnes douées d'une grande susceptibilité nerveuse la douleur persiste malgré tout, il faut supprimer le vésicatoire; quelquefois la plaie se couvre

d'une fausse membrane d'un blanc jaunâtre qui empêche l'action de la pommade. Si ces fausses membranes sont peu adhérentes, on les enlève avec des pinces à anneaux, si elles adhèrent, on les recouvre d'un cataplasme émollient; au bout de trois à quatre heures l'adhérence est rompue. On a vu des vésicatoires s'enflammer, fournir alors beaucoup de pus, être rouges, douloureux, et plus souvent être secs, rouges et douloureux. Il est convenable alors de laver la plaie avec de l'eau de guimauve, d'y appliquer un cataplasme émollient. Chez les enfans, les femmes, dans les fièvres typhoïdes, parfois la gangrène s'empare des vésicatoires; leur surface devient grisâtre, on y voit ça et là des taches violacées ou noires, elle laisse écouler une sanie roussâtre fétide; on remédiera à cet état en lavant la plaie avec l'alcohol camphré, la décoction de quinquina, le chlorure de soude. La gangrène arrive surtout dans ces circonstances, si lors de la levée de l'emplâtre vésicant on a arraché l'épiderme au lieu de l'exciser. Si des bourgeons charnus s'élèvent d'une surface vésicatoriée, on les réprime en les touchant avec le nitrate d'argent fondu, en les soupoudrant d'alun ou de crême de tartre; si cependant ces bourgeons ont la forme de champignons ou sont très-nombreux, on les excise avec des ciseaux, et on étanche le sang des pédicules avec quelque poudre absorbante; si quelques points fournissent beaucoup de sang on y passe la pierre. Parfois la surface d'un vésicatoire devient le siége d'une exhalation sanguine plus ou moins abondante, qui semble être tantôt occasionée par un excès d'inflammation, tantôt, au contraire, elle paraît être passive. La peau qui limite une surface vésicatoriée devient parfois érythémateuse, érysipélateuse; on y voit parfois des eczéma. Quand l'emploi des pommades cantharidées cause la dysurie ou l'ischurie, il faut supprimer ces pommades, faire prendre au malade du lait, des boissons camphrées, émulsionnées, et seconder ces moyens par l'usage des bains.

De la fermeture des vésicatoires qui ont été plus ou moins long-temps entretenus.

Dans le monde, beaucoup de personnes pensent qu'il est très-dangereux de fermer un vésicatoire qui suppure depuis long-temps. Cette opinion préjugée est conforme à ce que l'expérience a démontré dans quelques cas. Je pense cependant que l'on peut obtenir sans inconvénient la fermeture d'un vésicatoire exutoire en mitigeant d'abord la préparation épispastique, puis en la remplaçant par du cérat. La fermeture réussit surtout pendant l'été, à l'époque de l'année ou la transpiration est abondante. Quelques médecins ont l'habitude d'administrer quelques purgatifs et de faire prendre des bains lorsqu'ils se proposent de faire fermer un vésicatoire; mais je crois que le plus souvent le soin de diminuer graduellement la suppuration, quelques bains, et la précaution de faire porter un gilet de flanelle suffisent, sans qu'il soit besoin d'irriter la membrane muqueuse des intestins.

Note historiques sur les vésicatoires.

Hippocrate ne paraît pas avoir connu l'action vésicante des cantharides; mais ce médecin immortel employait les cantharides à l'intérieur; il en faisait prendre trois ou quatre pour une dose, après avoir enlevé la tête, les tarses et élytres. D'après les recherches laborieuses de *Leclerc* (Histoire de la Médecine), le premier médecin qui se servit des cantharides, avec l'intention d'obtenir la vésication, fut *Arétée*, qui les plaçait sur la tête dans le traitement de l'épilepsie : ce grand observateur faisait prendre du lait à ses malades pendant trois jours, avant de leur appliquer un vésicatoire, afin d'empêcher les cantharides d'irriter la vessie. Au rapport d'*Aétius*, *Archigène* employait la même méthode pour obtenir la cure de l'épilepsie et de la paralysie.

Nous nous servons, dit *Archigène*, d'un cataplasme où entrent les cantharides, lequel fait des merveilles toutes les fois que, par des petits ulcères qu'il excite, il coule pendant long-temps de la sanie.

Galien se servait d'un topique cantharidé pour faire croître les cheveux, guérir les dartres, la gale; il en faisait rarement usage dans d'autres maladies. Selon la remarque de *Leclerc*, les médecins qui succédèrent à *Galien* paraissent avoir fort peu employés les vésicans. Non plus que les *Arabes* et les *arabistes*, les Latins en firent peu de cas : *Celse* dit, que si le col est tuméfié, il faut appliquer un sinapisme au membre opposé à la fracture, recommande d'appliquer un sinapisme sur la poitrine dans la pleurésie. *Pline* le naturaliste raconte que de son temps on faisait usage des vésicatoires contre la lèpre et les dartres. Les anciens ne firent qu'un usage très-restreint des épispastiques, c'est aux modernes qu'appartient la gloire d'avoir beaucoup multiplier leurs usages thérapeutiques. *Fernel* conseilla la vésication dans la cécité, dans l'hydropisie. *A. Paré*, qui appliqua avec succès un vésitoire sur une dartre pustuleuse que portait une grande dame, attira l'attention des hommes de l'art sur les vésicatoires. *Sydenham*, *Stoll*, *Freind*, *Willis*, *Pringle*, *Rivière*, *Barthez*, etc., les ont préconisés. Au nombre des médecins modernes célèbres qui louèrent les vésicatoires, j'oserai même joindre *Baglivi*. Citer les médecins vivans qui emploient fréquemment dans leur pratique la vésication serait donner la liste des noms de tous les médecins distingués de l'époque.

Des principaux emplois thérapeutiques des vésicatoires.

Les avantages thérapeutiques des vésicatoires se conçoivent assez bien par les sympathies connues qui lient plus ou moins intimement la peau avec les autres organes du corps; aussi est-ce parce que la peau a des rapports bien directs avec les membranes muqueuses, surtout avec la membrane muqueuse gastro-intestinale, que l'on tient des succès si notables de l'application d'un vésicatoire dans le

traitement des maladies qui affectent ces membranes. Lorsque le médecin prescrit un vésicatoire, il se propose d'être utile au malade par l'action locale du vésicatoire, ou par l'action stimulante générale qui accompagne le plus souvent l'apposition d'un vésicatoire. Quelquefois le médecin se propose de tirer avantage des actions locale et générale à la fois. Je diviserai donc les principaux emplois thérapeutiques des vésicatoires en trois paragraphes : dans l'un, je parlerai des circonstances où le médecin se sert seulement de l'action locale d'un vésicant ; dans l'autre, je parlerai des cas où le médecin compte surtout sur l'effet général ; dans le troisième, j'indiquerai les maladies où le médecin tire parti des actions locale et générale réunies.

Indication des maladies dans lesquelles les vésicatoires servent seulement ou principalement par leur action locale.

Lorsque les vésicatoires rendent des services par la phlegmasie locale qu'ils produisent, on dit qu'ils sont des dérivatifs ; ils rentrent dans la classe des dérivatifs excitans. Il faut se garder de les employer au début des maladies qui sont accompagnées de symptômes généraux inflammatoires *In principio febrium continuarum, ubi sanguinis motus imminuendus est, nocent igitur emplastra, aliaque cutis irritantia, quatenùs actionem partium internarum augent.* (Hoffmann, *Dissertatio medica de attrahentium usu et abusu.*)

Des médecins célèbres ont rapporté avoir guéri des hydrocéphales externes et même internes par l'application d'un large vésicatoire sur la tête : dans le traitement de l'épilepsie et d'autres névroses cérébrales, on a obtenu quelque amendement par des vésicatoires à la nuque ; mais en général ils servent peu dans le traitement des maladies des organes encéphaliques.

Dans les maladies des yeux, les vésicatoires sont d'un grand secours. Presque tous les médecins les conseillent dans l'ophthalmie : on les place à la nuque, à la tempe, quelquefois même au bras. Rappelons cependant que le célèbre *Scarpa* et M. *Niel* ont remarqué que les vé-

sicatoires n'apportaient aucun soulagement dans l'ophthalmie chez les sujets scrophuleux.

M. *Gondret* est parvenu à guérir plusieurs fois la cataracte, l'amaurose, par la cautérisation syncipitale avec la pommade ammoniacale. M. *Lisfranc* emploie avec succès cette méthode à l'hôpital de la Pitié; cette médication a une grande analogie avec celle qui résulte de l'action des vésicatoires.

M. le professeur *Dupuytren* a mis en honneur les vésicatoires dans l'amaurose; ce grand praticien fait voir chaque année aux nombreux élèves qui suivent ses savantes leçons les succès que l'on obtient en ne se lassant pas d'appliquer des vésicatoires à la nuque, aux tempes, derrière les oreilles.

L'application de vésicatoires derrière les oreilles, à la nuque, a souvent contribué à faire cesser certaines otorrhées, diverses otalgies. Je pense que l'établissement d'un vésicatoire dans ces mêmes endroits pourrait être avantageux pour faire disparaître un coryza prolongé.

Dans les angines, l'utilité de ce traitement est généralement reconnue, que les vésicans soient apposés sur les côtés du cou, entre les omoplates ou même sur un lieu plus éloigné anatomiquement du siége du mal; souvent alors ils produisent un soulagement très-prompt. *Pringle* vante cette thérapeutique: *lorsque les amygdales font beaucoup de douleurs, ou qu'elles sont enflées, on applique un large vésicatoire le soir, après la première saignée, c'est une partie nécessaire de la cure.* (Pringle, Observations sur les maladies des armées.) *Fothergill, Pinel* louent l'emploi des vésicatoires dans les diverses angines, dans le *croup* même; l'opinion de M. *Guersent* est conforme en ce point à celle de ces auteurs. Ils *conviennent surtout* (les vésicatoires), *dit cet habile praticien, dans le croup muqueux et adynamique; ils doivent être appliqués d'abord au bras, et ensuite sur la poitrine ou à la nuque, ou au devant du cou.* M. Guersent, art. *Croup*, Dict. de méd. en XXI v.)

Les vésicatoires sont fréquemment d'un grand secours dans les

maladies des organes thorachiques, principalement dans celles des organes respiratoires, appliqués au bras ou sur la poitrine; ils facilitent et diminuent l'expectoration dans le catarrhe pulmonaire chronique. *Barthez* les a particulièrement recommandés dans le catarrhe pulmonaire suffoquant pour combattre le spasme du diaphragme. *Willis* a éprouvé sur lui-même les avantages des vésicatoires dans une toux violente qui le tourmentait. *Fatior me sæpiùs tussi immani cum sputo copioso et crasso (cui originaliter sum obnoxius) correptum, à nullo remedis plus quàm à vesicatoriis juvamem recepisse.* Sect. 3, chap. 3, *de vesicatoriis.*)

L'expérience des temps a parlé en faveur des vésicatoires dans la cure de la pleurésie avec épanchement. La pratique généralement suivie aujourd'hui, d'apposer dans cette maladie des épispastiques sur le point douloureux, a été conseillée par Celse : *Sinapi super pectus imponitur* (l. 4, sect. 6). *Pringle* a pensé qu'on pouvait appliquer un vésicatoire sur le côté immédiatement après la première saignée. Il dit même : *Bien plus, lorsqu'il n'y avait pas de chirurgien à portée, j'ai fait souvent appliquer sur-le-champ des vésicatoires au côté et saigner après.* Il est vrai que les mots qui terminent la phrase affaiblissent cette manière de voir. *Pringle* ajoute : *Pourvu qu'on ouvrît la veine avant que les cantharides eussent eu le temps d'agir* (ouvrage cité).

Quelques médecins ont plus de confiance aux cautères dans la thérapeutique des pneumonies et des hépatites qu'aux vésicatoires. Cependant on a retiré de ces derniers épispastiques des avantages réels dans les pneumonies, après deux ou trois saignées, en les plaçant sur les parois thoraciques correspondant au poumon enflammé, plutôt qu'au bras; dans les hépatites chroniques, en les plaçant à l'hypochondre droit.

Les vésicatoires ne sont pas sans avantages dans les cas d'hydrothorax. Le roi de Prusse, Frédéric II, fut temporairement soulagé par l'application d'un vésicatoire au bras dans l'hydrothorax, avec lequel il succomba. Placés au bras, au dos ou sur la poitrine, quelquefois aux jambes, ils sont utiles dans les hémoptisies pour détour-

ner l'afflux de sang qui se porte sur les poumons; le principal moyen peut-être de combattre une péricardite est de placer, à l'exemple de *Corvisart*, un large vésicatoire sur la région précordiale.

Les maladies de l'estomac réclament parfois l'emploi des agens thérapeutiques dont il est question ici; généralement les vésicatoires sont peu usités dans les gastrites; placés aux jambes, aux cuisses, ils concourrent par fois à arrêter une hématémèse, mais ils sont vraiment utiles dans certains cas de vomissemens rebelles. *Barthez* rapporte, dans son Mémoire sur le traitement des fluxions, que dans des vomissemens spasmodiques les vésicatoires à l'épigastre ont réussi. *Darvin* atteste le même succès, beaucoup de médecins ont vanté l'action des vésicatoires placés sur l'abdomen; à l'exemple de *Stoll*, de *Thomann*, dans les entérites chroniques et dans les dysenteries; les vésicatoires ont même guéri plusieurs fois de la dysenterie si grave qui affligeait les Français pendant la mémorable expédition d'Égyte. Le docteur *Barbès*, en parlant des malades traités par lui à l'hôpital du Vieux-Caire, écrivait à M. le professeur *Des Genettes*. « Nous nous sommes décidés à faire appliquer un large vésicatoire sur l'adomen de plusieurs dysentériques du salut desquels il fallait désespérer, et tout à coup ils ont éprouvé du soulagement, en peu de jours ils ont été sauvés.

A la suite de l'application sur un jeune militaire, il se fit par le nombril, où avait donné le vésicatoire, une suppuration si effrayante, que nous appelâmes une consultation : il fut sagement décidé de ne rien faire. Cette suppuration s'arrêta graduellement sept à huit jours après, et le malade quitta l'hôpital bien guéri. (Histoire médicale de l'armée d'orient, par M. le professeur *Des Genettes*.)

Dans les ascites, les péronites chroniques, les vésicatoires mis sur l'abdomen ou aux cuisses procurent assez souvent la guérison, si on en prolonge l'usage. M. le docteur *Lèvêque-Lasource* a vu guérir à l'hôpital de la Salpêtrière, dans l'espace de deux mois et demi, une femme de soixante ans attaquée d'hydropisie ascite avec œdème des mem-

bres abdominaux, par l'usage prolongé d'un vésicatoire à la cuisse droite.

Les vésicatoires à la cuisse sont employés avec quelque succès dans certaines maladies de l'utérus, dans la métrite, l'aménorrhée, la dysménorrhée; placés au bras, ils conviennent dans la ménorrhagie. Dans cette dernière circonstance on pourrait peut-être appliquer ces dérivatifs dans le voisinage des mamelles, selon les conseils d'*Hippocrate*, qui avait découvert la grande sympathie qui existe entre l'utérus et les mamelles : *Mulieri menstrua si velis cohibere, cucurbitam ad mammas appone.* (aphor. d'*Hipp.*)

L'action locale des topiques cantharisés pourrait plus souvent être utile dans les affections des organes urinaires, si on redoutait moins l'absorption des cantharides. Toutefois *Pringle* a osé les employer même dans les inflammations des reins et de la vessie. *Barthez* a qualifié cette pratique de *dangereuse;* l'absorption de la cantharidine suit si rarement même l'apposition d'un vésicatoire placé sur la peau sans l'intermédiaire d'un papier de soie huilé, que je crois la pratique de *Pringle* imitable dans certains.

Dans les cystites chroniques, par exemple, *Chopart* a fait mettre des vésicatoires aux jambes pour détourner l'humeur portée sur la vessie. Des hydrocèles qu'on allait soumettre à l'opération ont cédé plus d'une fois à l'application d'un vésicatoire sur le scrotum, qui détermine l'absorption du liquide contenu dans la tunique vaginale, et en même temps le degré d'irritation nécessaire pour produire l'adhésion de ses surfaces; M. le professeur *Dupuytren* compte plusieurs succès obtenus par ce moyen. Certaines uréthrites anciennes, qui avaient résisté à de nombreux traitemens, ont été terminées par un vésicatoire placé à une cuisse, sur la région du sacrum ou au périnée.

On tire souvent un parti très-avantageux de l'action locale des vésicans placés sur le point correspondant à la douleur dans les affections rhumatismales. *Il semble* dit M. Barbier, *qu'à mesure qu'il établit* (le vésicatoire) *une irritation sur la surface cutanée, il diminue celle qui occupe les muscles, les aponévroses.* (Dict. des Sciences médic.,

art. *Épispastique.*) Il arrive fréquemment, en effet, que le malade éprouve du soulagement dès que la peau est rubéfiée. Ils ont été recommandés dans la pleurodynie par *Stoll.* Les maladies des os, bien que d'une marche lente en général, sont du nombre de celles qui sont peu avantageusement influencées par les vésicatoires. *Samuel Cooper* rapporte cependant que des exostoses ont disparu à l'aide de ces topiques.

Dans les maladies des articulations, maladies généralement rebelles à tous les agens thérapeutiques, les vésicatoires ont souvent apporté de l'amélioration, quelquefois même des guérisons : ces topiques sont employés dans les hydartroses, les tumeurs blanches, la goutte, etc.

M. *Lisfranc* a guéri, par l'application de deux vésicatoires, les symptômes d'un étranglement inflammatoire qui accompagnait une fracture transversale de l'olécrâne avec plaie de l'articulation huméro-cubitale, qui avait résisté aux saignées générales et locales. (Séance de l'Ac. roy. de Méd., du 11 oct. 1827.)

Lorsque la goutte abandonne tout à coup une articulation, et qu'il survient des symptômes plus ou moins inquiétans vers les organes internes, il est de précepte de se hâter d'avoir recours aux vésicatoires sur l'articulation que la goutte occupait, et on a lieu de s'applaudir de cette conduite, conseillée par Stoll : *metastases periculosas evocabit vesicans.* (Stoll, Aphor.. trad. de *Corvisart.*)

Le même précepte doit être suivi lors de la disparition brusque d'une maladie éruptive. On recouvre de vésicatoires, en totalité ou en partie, les endroits qui étaient le siége de l'éruption. Le docteur *Gaspard Roux* a insisté sur ce point de pratique, dans son Traité sur la rougeole.

L'application d'un vésicatoire sur certaines dartres opiniâtres qui avaient presque épuisé toutes les ressources de la matière médicale a été quelquefois suivie de la guérison radicale de l'affection dartreuse; mais cette thérapeutique est hardie. M. le professeur *Alibert* a fait remarquer que chez les personnes affectées du vice herpétique

l'application d'un vésicatoire faisait naître constamment une dartre squameuse sur la peau qu'l recouvrait.

Petit, chirurgien distingué de Lyon, M. le professeur *Dupuytren* et d'autres chirurgiens ont fait connaître l'utilité des vésicatoires dans le traitement de ces maladies graves désignées sous le nom d'*érysipèles phlegmoneux;* aujourd'hui beaucoup d'habiles chirurgiens n'hésitent pas de faire poser un vésicatoire sur le point de l'érysipèle phlegmoneux où la fluctuation est le plus manifeste.

Enfin il faut fréquenter peu long-temps les cours de clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu pour se convaincre des avantages que l'on retire dans la pratique de l'application des vésicatoires (*loco dolenti*), dans les érysipèles, surtout dans ceux dits *ambulans*, dans ceux qui semblent s'étendre indéfiniment.

J'ai vu aussi, pendant le cours de l'hiver dernier, M. le professeur *Fouquier* arrêter avec bonheur les progrès d'un érysipèle déjà très-étendu, par l'application d'un vésicatoire placé sur les limites de l'érysipèle, en partie sur la peau érysipélateuse, en partie sur la peau saine.

Il est encore un groupe de maladies qui réclament le secours des vésicatoires : je veux parler des névralgies. C'est l'illustre *Cotugno* qui a éclairé sur ce point de thérapeutique. Sans adopter la théorie de ce médecin justement célèbre, qui recommande de placer le vésicatoire sur le trajet du nerf, afin d'extraire le fluide acrimonieux dont il est gorgé, on ne peut se refuser à admettre les succès qu'il a proclamés. Les vésicatoires conviennent particulièrement dans le traitement des névralgies sciatiques, comme l'a indiqué *Cotugno*. M. le professeur *Alibert* et beaucoup de praticiens ont imité avec succès la conduite de *Cotugno*. L'expérience semble même justifier le conseil donné par lui, de placer le vésicatoire sur la peau qui correspond à l'extrémité supérieure du péroné, au-dessous de laquelle le nerf sciatique poplité externe se contourne et où ce nerf se trouve immédiatement sous la peau.

Je crois avoir énuméré assez complètement les maladies dans les-

quelles les médecins emploient le plus généralement les vésicatoires pour tirer parti de l'action locale de ces dérivatifs irritans.

Le médecin, dans les divers cas que je viens d'indiquer, ne prescrit guère un vésicatoire, surtout comme dérivatif rapproché, qu'après la cessation des symptômes généraux et l'emploi antérieur des dérivatifs antiphlogistiques. C'est au médecin aussi à décider si le vésicatoire qu'il prescrit sera volant ou permanent ; c'est à lui de juger s'il est préférable d'irriter la peau par l'application réitérée de vésicatoires volans, ou en faisant suppurer la surface vésicatoriée, en se rappelant ce précepte de Stoll : *Non suppuratio sed stimulus prodest.*

Indication des maladies dans lesquelles les vésicatoires servent surtout par leur action générale.

Peut-être n'y a-t-il pas de maladies où les vésicatoires servent seulement par l'action stimulante qu'ils irradient dans toute l'économie, et que leur action irritante locale s'ajoute presque toujours aux phénomènes généraux qu'ils développent; cependant il est quelques circonstances où le médecin, en prescrivant un vésicatoire, n'a en vue que de produire une excitation générale, et où l'action locale des vésicatoires est si accessoire qu'il n'en tient pas compte. Ces circonstances se réduisent à peu près aux suivantes.

Dans les fièvres intermittentes comateuses, les vésicatoires appliqués au commencement de l'accès ont fait quelquefois disparaître les symptômes pernicieux et ont mis les malades en état de prendre le quinquina. L'influence des vésicatoires sur toute la machine vivante dans certaines varioles, rougeoles, scarlatines et d'autres maladies éruptives dont l'éruption est languissante, irrégulière, insidieuse, anomale, peut donner au malade la force de pousser vers les tégumens extérieurs le travail morbide qui semble vouloir se porter sur les organes internes, peut rendre la marche de la maladie régulière, normale. M. le professeur *Alibert* a rapporté dans son Traité de Théra-

peutique un exemple remarquable de variole bien grave guérie par des vésicatoires aux cuisses et aux jambes.

Cette action stimulante générale des vésicatoires peut rendre de grands services dans diverses paralysies partielles, diverses asthénies.

Les vésicatoires placés aux tempes, à la nuque, ont été utiles dans certains affaiblissemens des sens de la vision et de l'audition. M. *Double* les a même vus produire des effets très-avantageux dans certaines dysuries; sous leur influences les urines devinrent plus fréquentes, plus abondantes, plus faciles.

Ne pourrait-on pas tirer parti de l'action générale des vésicatoires, qui nous occupe ici, dans certains cas de lipotymies qui, comme on le voit quelquefois, ne cèdent ni à la position horizontale, ni à l'aspersion d'eau fraîche sur le visage, ni aux frictions sur la région du cœur, ni à l'inspiration de gaz irritans. Dans ces cas il importe d'agir promptement, il ne faudrait pas employer l'emplâtre vésicatoire, mais un disque de flanelle trempé dans l'ammoniaque liquide, et qu'on applique sur la région du cœur, ou encore recourir à l'application de l'eau bouillante à l'aide d'un marteau trempé dans ce liquide (moyen indiqué par M. le docteur *Mayor*, pour produire la vésication instantanément), et posé sur la même région.

Indication des maladies dans lesquelles les vésicatoires servent par leur actions locale et générale.

Les vésicatoires sont utiles par leur double action, principalement dans les maladies des organes respiratoires accompagnées de dyspnée considérable et d'une très-grande difficulté pour expectorer. L'illustre *Baglivi* conseillait, dans ces graves occasions, d'appliquer deux vésicatoires aux jambes, se fondant sur ce précepte d'*Hippocrate*, qui enseigne que dans les maladies de poitrine rien ne peut arriver de plus favorable que les tumeurs aux jambes, surtout si elles arrivent après un changement dans les crachats; *In pulmoniis quicumque tumo-*

res fiunt ad crura boni, nec potest aliud quicquam méliùs accidere præsertim si, mutato sputo, sic appareant (Hipp., l. 2, *progn.* 67). *Baglivi* assure que de tous les malades qu'il a vus traiter ainsi dans un grand hôpital d'Italie, il en est peu qui soient morts.

J'arrive enfin à parler des services signalés que rendent les vésicatoires dans le traitement des fièvres graves, généralement appelées à Paris *fièvres typhoïdes*. Presque tous les maîtres de l'art s'accordent à proclamer les étonnans succès qu'ils en obtiennent. Combien de fois, en effet, dans des cas qui semblaient désespérés, lorsque tous les organes étaient plongés dans la stupeur, dans l'affaissement, les vésicatoires n'ont-ils pas ramené les malades du trépas à la vie? combien de fois n'ont-ils pas ranimé le flambeau de la vie prêt à s'éteindre? Mais pour employer avec succès ces précieux agens dans ces maladies si souvent funestes, il ne faut pas tarder trop à les prescrire, il faut que les parties soient douées encore d'un certain degré de vitalité. Ce qu'il importe souvent, c'est d'employer avec promptitude ce remède. Peut-on ne pas s'écrier, avec M. le professeur *Alibert* : Que de malades meurent parce qu'on l'a trop différé!

Lorsqu'on applique des vésicatoires avec l'intention de stimuler tout l'organisme, faut-il les placer aux cuisses ou aux jambes? M. *Louyer-Villermay* a dit que la face interne des cuisses était le lieu d'élection qu'il fallait préférer, parce que les cuisses sont plus voisines des grandes cavités, parce qu'elles offrent une surface plus large, plus riche en tissu cellulaire; parce que les vésicatoires sont moins sujets à s'ulcérer, et laissent marcher plus tôt les convalescens. Bien que les considérations de ce praticien recommandable méritent attention, je pense que le gras des jambes offre les mêmes avantages que les cuisses, surtout s'il existe des symptômes graves vers les organes pulmonaires, puisque *Hippocrate*, *Baglivi* ont signalé la sympathie des jambes avec les organes de la respiration. On découvre moins le malade pour placer les vésicatoires aux jambes, le médecin a plus de facilité pour procéder à leur application. Chez les jeunes filles, les femmes, ce

n'est souvent pas sans difficulté qu'on les décide ou qu'on décide leurs parens à laisser placer des vésicatoires à la cuisse.

Lorsqu'on se propose de stimuler tout l'organisme, quelques praticiens, entre autres M. *Guersent*, pensent qu'il est convenable de faire suppurer la surface vésicatoriée.

Le docteur *Ressein*, dans sa dissertation inaugurale, présentée à la faculté de médecine de Paris en 1803, a signalé l'emploi des vésicatoires comme dangereux dans les fièvres adynamiques, par cela que les surfaces vésicatoriées sont souvent atteintes de gangrène, et qu'alors la mort est prochaine. A cette opinion j'opposerai celle de *Hildebrand* et de plusieurs autres praticiens qui, au contraire, regardent la gangrène comme favorable.

Si ma mémoire ne me trompe pas, j'ai vu deux malades dans les hôpitaux de Paris, l'un à la Charité, l'autre à l'Hôtel-Dieu, qui guérirent du typhus, et chez lesquels les plaies vésicatoriées avaient été gangréneuses.

Faut-il rappeler que M. le docteur *Lalouette*, dans son Essai sur la rage, donne le conseil d'habiller en quelque sorte les infortunés hydrophobes avec des vésicatoires, pensant que le virus rabique est accumulé sous l'épiderme, et que la transpiration ne peut se faire?

Malheureusement la thérapeutique proposée par ce médecin est basée sur une vaine théorie.

FIN.